



VILLE DE
Launaguet

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET**

Le douze décembre deux mille dix-sept à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

Objet :
Tarifs des salles municipales applicables au
1^{er} janvier 2018.

Délibération n° 2017.12.12.112

Rapporteur : Aline FOLTRAN

Madame Aline FOLTRAN, Première adjointe, expose aux membres de l'assemblée qu'il convient de délibérer sur la révision des tarifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015 pour la location des salles municipales.

A compter du 1^{er} janvier 2018 il est proposé d'appliquer les tarifs tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

SALLE MOLIERE (activités théâtrales, conférence...)		
	Associations Launaguétoises	Associations extérieures
9h00 à 2h00 (journée complète)	65	130
CAUTIONNEMENT	1000	1000

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Adopte les tarifs de location des salles municipales applicables au 1^{er} janvier 2018 tels que présentés dans le tableau ci-dessus.

Votée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
Au registre sont les signatures :

Michel ROUGÉ
Maire



Membres en exercice : 29
Membres présents : 22
Représentés : 7
Absents : 0
Absents excusés : 0

Date convocation et
affichage : 05.12.2017

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture
- publication ou notification
Le 14.12.2017

Étaient Présents : Michel ROUGÉ, Aline FOLTRAN, Gilles LACOMBE, Thierry MORENO, Pascal PAQUELET, André PUYO, Tanguy THEBLINE, Martine BALANSA, Pascal AGULHON, Jean-François NARDUCCI, Caroline LITT, Marie-Claude FARCY, Véronique HUC, Jean-Luc GALY, Elia LOUBET, André CANOURGUES, Eric FIORE, Isabelle BESSIERES, Richard LARGETEAU, Georges DENEUVILLE, François VIOULAC, Georges TRESCASES.

Étaient représentés : Patricia PARADIS (Pouvoir à P. Agulhon), Sylvie CANZIAN (Pouvoir à A. Foltran), Natacha MARCHIPONT (Pouvoir à P. Paquelet), Bernadette CELY (Pouvoir à I. Bessières), Dominique PIUSSAN (Pouvoir à F. Vioulac), Thierry BOUYSSOU (Pouvoir à R. Largeteau), Xavier SPANGHERO (Pouvoir à G. Deneuveille).

Secrétaire de séance : Thierry MORENO

Délibération n° 2017.12.12.112